

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juin 2023

Le petit coléoptère des ruches à nouveau sous surveillance

01.05.2023, Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse

Les abeilles à l'honneur

13.06.2023, Coopération Gesamt, YAËL JAKOB

Coop soutient les jeunes entreprises durables et décerne chaque année le Prix Coop pour le développement durable qui vient récompenser des idées commerciales particulièrement innovantes et écologiques. L'heureuse équipe lauréate en 2023 s'appelle « beesoft ».

Deux éléments-clé sont essentiels à l'avenir de notre planète : le développement durable et la jeunesse. C'est donc tout naturellement que l'organisation à but non lucratif YES (Young Enterprise Switzerland) a choisi de suivre cette approche. Fondée en 1999, elle contribue à la compréhension des enjeux économiques par les jeunes et s'engage en faveur d'une économie consciente de ses responsabilités.

Des jeunes valaisans primés



YES collabore avec de nombreuses écoles, proposent un programme tourné vers l'économie et la formation de l'opinion et aident les jeunes entre 16 et 20 ans à fonder leur propre mini-entreprise. Dans le cadre du YES Company Programme, Coop remet cette année pour la 11^e fois le Prix Coop pour le développement durable à l'entreprise la plus innovante. Cette fois-ci, ce sont les six membres de l'équipe de « beesoft » qui ont remporté les suffrages. Ces élèves originaires du Valais ont convaincu le jury avec leur idée : du baume à lèvres respectueux de l'environnement, à base de cire d'abeille.

De doux baisers pour tous

Le produit de notre équipe gagnante s'appelle « beesous ». Un nom bien choisi : ce baume est aussi doux sur les lèvres qu'un bisou. Il est principalement composé de cire d'abeille biodégradable, une alternative à la vaseline à base de pétrole.

Il est proposé en deux parfums : abricot et cerise. Il est fabriqué par la pharmacie centrale de Naters (VS) et vendu dans différentes boutiques de la région (voir le site yesbeesoft.ch). « beesoft » mise sur la qualité et la durabilité. Pour chaque baume vendu, les jeunes entrepreneurs reversent une contribution à la fondation Bienen Schweiz afin de lutter contre la disparition des abeilles à l'échelle mondiale.



La durabilité, un concept gagnant

Le partenariat entre YES et Coop existe depuis 2013. Cette même année, le Prix Coop pour le développement durable a vu le jour. Ce projet offre aux jeunes l'occasion d'être récompensés pour un produit durable. «À travers cet engagement, nous investissons dans l'éducation et la sensibilisation des jeunes, et donc dans notre avenir», déclare Caroline Huber (28 ans), coordinatrice de projets Développement durable chez Coop. La collaboration porte ses fruits et va se poursuivre.

En effet, chaque idée durable représente un pas de plus dans la bonne direction et contribue à la préservation de notre planète.

Sites d'abeilles sauvages souvent hors des aires protégées

12.06.2023, Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse

Une grande partie des sites propices aux abeilles sauvages en Suisse se trouvent souvent en dehors de zones protégées. Ces abeilles sont essentielles à de nombreuses fonctions de l'écosystème, notamment la pollinisation des plantes.

Environ 600 espèces d'abeilles sauvages sont recensées en Suisse. Près de la moitié d'entre elles figure sur la liste rouge des espèces animales menacées, a indiqué lundi l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL).

Un des problèmes des abeilles sauvages est le manque d'habitats et on ne sait pas encore très bien dans quelle mesure elles profitent des aires protégées. «Lorsque l'on délimite des aires protégées, on s'intéresse généralement aux vertébrés ou aux plantes, pas aux insectes», explique l'écologue Joan Casanelles-Abella.

Près de 3350 sites analysés

Les chercheurs du WSL et d'autres institutions ont analysé les données de près de 3350 sites sur lesquelles les abeilles sauvages ont été recensées. Ils ont défini comme points chauds les sites comptant un nombre particulièrement élevé d'espèces sauvages.

En plaine, ces points chauds se caractérisent par une grande diversité d'espèces, mais pas d'espèces rares et très spécialisées. En montagne, par contre, les scientifiques ont identifié des sites avec des espèces d'abeilles sauvages rares et spécialisées, mais la diversité des espèces y est généralement plus faible qu'en plaine.

Les scientifiques ont aussi analysé dans quelle mesure ces points chauds coïncident avec des aires protégées. «Dans le Parc national, le recouvrement est bon», souligne Joan Casanelles-Abella. La moitié des points chauds en montagne se trouvent dans des aires protégées.

A surveiller de près

Sur l'ensemble de la Suisse, plus de 75 % des sites particulièrement riches en espèces et une bonne moitié des sites abritant des espèces uniques se situent toutefois en dehors des aires protégées. «Ces points chauds non protégés doivent au moins être surveillés de près, mais il est encore mieux de les inclure dans le réseau des aires protégées existantes, si cela est possible», souligne le scientifique du WSL.

Les points chauds en montagne inquiètent aussi les chercheurs, même s'ils sont situés dans des aires protégées. « C'est surtout en haute altitude que le changement climatique progresse rapidement. Dans les Pyrénées, on voit déjà que des espèces disparaissent », souligne Joan Casanelles-Abella.

L'apiculture fait fuir les amateurs

17.06.2023, *ArclInfo, Santi Terol*

Près de 60 % des Neuchâtelois qui se lancent dans l'apiculture abandonnent en plein apprentissage. La Fédération cantonale d'apiculture veut mieux informer celles et ceux qui s'essaient à la récolte de miel.

L'intérêt pour l'apiculture est bien présent dans le canton de Neuchâtel. Quelque 500 propriétaires de ruchers y sont recensés. La corporation serait plus forte encore si nombre d'amateurs ne laissaient pas tomber l'idée de produire du miel en cours de formation. « Près de 60 % des personnes qui s'inscrivent à nos cours abandonnent durant cette initiation », calcule Laurent Loeffel, responsable de la vulgarisation au sein de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture (FCNA). Statistiquement, 17 % arrêtent au fil de la première année de formation et quatre fois plus l'année suivante.

Information avant la formation

En vue de réduire cet important taux d'abandon, la FCNA se propose de mieux informer les candidats apiculteurs cette année. Elle organise deux séances d'information (gratuites) avant l'inscription aux cours de formation. Cette formation n'est pas obligatoire, mais elle permet de tisser des liens et des échanges d'expériences entre débutants. Pour les plus intéressés, c'est aussi la porte d'entrée pour viser le brevet fédéral d'apiculteur. Or, cette activité, ou hobby pour certains, est prenante. Soumise à de nombreuses lois, elle nécessite de solides connaissances. Biologie, alimentation, maladies et autres épizooties sont souvent au cœur des préoccupations.

Robinet à miel

« Il faut des compétences et du temps. Trop de gens pensent qu'on peut sauver les abeilles simplement en installant une ruche », remarque Laurent Loeffel. Moniteur et éleveur de reines, ce Landeronais est intarissable sur le monde des abeilles. « Il ne suffit pas d'avoir des ruches pour que le robinet à miel coule », image l'expert. « Que l'on soit professionnel ou amateur, il faut acquérir les mêmes connaissances pour suivre ses colonies », poursuit-il.

Passion chronophage

En nous emmenant vers la quinzaine de ruches qu'il couvre de soins à Combazin, au-dessus du Landeron, il évalue cette occupation à « environ 600 heures de [son] temps libre par an ; surtout entre avril et août ». La vie d'un éleveur est principalement rythmée par les cycles de ponte, qu'il faut surveiller et protéger des maladies comme le varroa, un parasite qui s'installe sur le couvain. « Il se passe 21 jours entre la ponte et la naissance d'une ouvrière, 24 jours pour un mâle et 16 jours pour une reine. Alors, pour s'offrir de longues vacances d'été, il faut pouvoir compter sur l'aide d'un réseau d'amis apiculteurs », avise Laurent Loeffel.

Cent heures par ruche

Pour ce spécialiste d'abeilles de race, un débutant en apiculture devrait idéalement se lancer avec trois ruches. Ce qui revient à consacrer une centaine d'heures de travail. « C'est pourquoi il est important d'informer les débutants des contraintes liées à l'apiculture », souligne le représentant de la FCNA. Les séances d'information de la FCNA se tiendront dans la grande salle d'Evologia, à Cernier, le jeudi 31 août (de 19 h à 21 h) et le samedi 2 septembre (de 9 h à 11 h).

CONCOURS FRANCE ET EUROPE



2023

L'Espace de valorisation de l'abeille – Véto-pharma (France) organise un concours photo amateur « Valorisons l'abeille et l'apiculture ». Les objectifs de ce concours sont de sensibiliser à la sauvegarde de l'abeille, ainsi que de valoriser l'apiculture.

Organisé en France depuis 5 ans, ce concours connaît un succès grandissant et la 5^{ème} édition s'élargit à l'Europe, avec 2 catégories : adultes et enfants.

2 prix Europe sont à gagner, autour de deux thèmes :

- L'apiculteur/trice en activité au rucher ou en miellerie
- L'abeille au service de la colonie



La participation se fait uniquement via le site internet dédié au concours

www.photocontest-vetopharma.com. Le site contient également tous les détails et les conditions de participation.

A vos appareils photo !